

EPREUVE OBLIGATOIRE D' ANGLAIS EN BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

Dès la session de 2021-2022

En CCF ou en épreuve
ponctuelle :

SITUATION A



SITUATION B

Situation A

Situation A : évaluation commune sur table

1 épreuve en 3 parties se déroulant le même jour

DUREE : 1 heure au total

Compréhension orale

**Durée du document :
1 minute 30**

trois écoutes successives du
document, espacées d'1 mn

**Rédaction d'un compte
rendu en français**

**Compréhension de
l'écrit**

**Un document de 15
lignes environ**

**Rédaction d'un
compte rendu en
français**

Expression écrite

**2 sujets au choix libellés en
anglais**

Rédaction d'un texte de 100 et
120 mots minimum

Répondre à une problématique
d'ordre général, commenter une
citation ou une affirmation, répondre à
un message écrit (lettre, courriel..)

Situation B

Situation B : évaluation orale individuelle

Durée : 10 minutes ;

partie 1 et partie 2 : 5 minutes maximum chacune.

Partie 1 : expression orale en continu

Le candidat doit rendre compte en anglais:

– soit d'un travail, d'un projet, d'un produit ou
d'un service dont la réalisation, dans le cadre des
enseignements généraux et/ou professionnels
qu'il a suivis

-soit d'une expérience professionnelle, tout
particulièrement une expérience ayant fait appel
à une utilisation de la langue vivante étrangère.

**Partie 2 : expression orale en
interaction échange oral**

Le jury commence par prendre appui sur
l'exposé du candidat et comporte des
questions, des demandes d'explications ou
d'illustrations complémentaires.